



COMBAT OUVRIER

Hebdomadaire communiste révolutionnaire (trotskyste)

SAMEDI 8 JANVIER 1983

N° 191

PRIX : ANTILLES 2 F
FRANCE 3 F

Editorial

MIAMI - PORT-AU-PRINCE - PORTO RICO : LES NOIRS D'AMÉRIQUE ET DES ANTILLES : UN FERMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Dans la nuit de mercredi 29 au jeudi 30 décembre, le ghetto noir de Miami s'enflammait.

Des milliers de noirs révoltés manifestaient violemment pour protester contre le meurtre d'un des leurs par les policiers blancs. Le 31 décembre c'était à New-York que plusieurs charges explosives éclataient. Les attentats étaient revendiqués par le FALN (forces armées de libération nationale), organisation indépendantiste de Porto-Rico pays toujours colonisés par les USA malgré les apparences d'état associé libre. Le 1er janvier c'est une voiture piégée qui explosait dans le centre de Port-au-Prince et cet attentat fut encore revendiqué par une organisation entendant renverser la dictature des Duvalier.

Comme on le voit donc, notre région est le théâtre de luttes, luttes contre le racisme, contre l'exploitation, contre la domination coloniale contre la dictature. Les noirs d'Haïti, de Miami, de Porto Rico se battent en réalité tous pour la dignité, pour la liberté.

En Guadeloupe et en Martinique, les Noirs pauvres, ne sont pas de reste. Il suffit de rappeler que ce sont trois travailleurs qui sont actuellement les détenus politiques du pouvoir colonial en Guadeloupe : Virginie Tom une femme employée de grand magasin, Max Safrano, employé à la sécurité sociale, et Peter Alexander travailleur des plantations de banane. Dans nos pays aussi, l'année fut marquée par des actions de révolte : attentats, actions violentes, bris de vitrines de magasins appartenant à des blancs, un capitaliste arrogant assassiné. Tout cela exprime une volonté : celle d'une fraction de la population d'en finir avec la domination colonialiste avec les vexations, le racisme, le chômage, l'émigration forcée.

Il y aurait peut être beaucoup à dire sur la justesse des méthodes de lutte utilisées par les uns et les autres, des militants noirs de Miami ou de Porto Rico. Mais il est un fait certain c'est que ces actions révèlent une volonté de combat.

Et cela est important, parce que c'est la volonté de se battre contre les puissants, capitalistes et colonialistes, qui peut aussi permettre de trouver la meilleure voie pour en finir avec le système de l'exploitation de l'homme par l'homme. Ce n'est certes pas dans la passivité que ce chemin se trouve mais dans l'action.

Il existe incontestablement au sein du peuple noir d'Amérique dont les noirs pauvres de Guadeloupe et Martinique font partie, des ressources insoupçonnées. Ces millions de travailleurs qui, de Curacao à Miami en passant par Barbade, la Dominique, Haïti la Jamaïque et bien d'autres, ces millions de jeunes épris de justice, d'équité, certains croyant trouver cela en la philosophie Rasta, ou d'autres, tous ces noirs pauvres constituent incontestablement un ferment révolutionnaire important et qui peut jouer demain un rôle déterminant.

Suite page 4

HAÏTI : ATTENTAT A PORT AU PRINCE la lutte contre la dictature prend-elle un nouveau souffle ?



L'image de la dictature dans les rues de Port-au-Prince.

Le samedi 01 Janvier dernier en plein centre de la capitale d'Haïti, Port-Au-Prince, une voiture chargée d'explosif a explosé vers 2 H30 du matin faisant, paraît-il, quatre morts et une dizaine de blessés. La police haïtienne dit que l'auteur de cet attentat est un noir américain du nom de Allenc Mills qui est mort dans l'explosion.

Mais les déclarations de la police haïtienne sont à prendre avec prudence tant il est vrai que cette dernière à tout intérêt à brouiller les pistes et à flétrir l'action d'éventuels opposants en faisant croire à l'échec de leur action ayant perdu leurs principaux éléments dans l'attentat...

L'hypothèse d'un coup monté de

toutes pièces par Duvalier et sa police n'est pas non plus, à écarter entièrement.

Ceci dit, il s'agirait d'un acte délibérément politique de rébellion au régime de Duvalier, que cela serait fort possible et dans l'ordre des choses actuel. La dictature de Duvalier a depuis plusieurs mois un aspect de fin de règne pourrissant. Que de individus groupes, ou partis de l'intérieur ou de l'opposition regroupée à l'étranger dans la caraïbe au Venezuela, au Canada ou aux USA, s'organise pour renverser par les armes et l'action violente la dictature de Bébé Doc, cela est possible, c'est d'ailleurs une réalité depuis quelques temps. On assiste à des tentatives de soulèvement, débarquement d'hommes armés, de pluie de tracts subversifs sur Port-au-Prince, les dirigeants de l'opposition en exil comme Leslie Manigat multiplient les prises de position et les déclarations. On peut dire que depuis quelque temps on assiste à un regain de l'activité des opposants haïtiens un peu partout dans le monde. L'attentat est peut être le fait de gens isolés à l'intérieur, le fait d'une organisation ayant des assises à l'extérieur. Il est difficile de le savoir.

Toujours est il que le caractère spectaculaire de l'attentat fera dans les jours qui viennent revenir le problème de la lutte contre la dictature de Bébé Doc au premier plan. Leslie Manigat interrogé sur Radio Caraïbe a propos de l'attentat a d'ailleurs laissé entendre qu'il pourrait s'agir d'un

(Suite p. 4)

GUADELOUPE

LA JUSTICE COLONIALE SE SENT OFFENSEE

Durant la séance d'ouverture de la Cour d'appel qui s'est déroulée le 3 janvier à Basse-Terre, le procureur général GIRARD, a dressé un bilan judiciaire de l'année 1982. Il a notamment déploré les attaques faites contre la justice : « Ces derniers temps (a-t-il déclaré) nous avons été l'objet de nombreuses offensives de grand style et en plusieurs épisodes. Les murs de notre palais en portent encore les traces ». La répression coloniale

qui s'est abattue sur des militants politiques, sur des travailleurs et des représentants syndicaux n'est pas passée inaperçue et c'est cela qui a chagriné le représentant de la justice coloniale.

Le caractère arbitraire des arrestations, les procès politiques selon Girard ne devraient pas dépasser les murs des tribunaux et des prisons. Mais le procureur général feint de ne pas comprendre pourquoi il y a eu tant de

bruits autour des procès de Dalon d'Alexandre de Marc Antoine de Virginie Tom, et de Max Safrano. C'est que les atteintes aux libertés touchent généralement une grande fraction de la population. Celle-ci connaît les multiples exemples qui prouvent que cette justice que veut blanchir le procureur est une justice de classe qui protège les riches, les gros possédants blancs et les békés. L'exemple qui illustre mieux : l'affaire SODEG.

MARTINIQUE

CONGRES DU RPR : LA DROITE SE MOBILISE

Le dimanche 2 janvier s'est tenu le congrès départemental du RPR en présence de grands responsables venus de France, Julia et Bernard Pons. C'était l'occasion pour les Emile Maurice, Valcin et autres Michel Renard de faire de violents discours anti-gouvernementaux. Car les échéances électorales sont en vue. Il y a des postes pour les municipales de Mars.

D'où les attaques contre les socialistes, dont le secrétaire, le faïot Salpêtrier serait une espèce de dictateur régissant tout en

Martinique !

Mais les discours ne sont pas arrivés à cacher le véritable problème du RPR : à savoir que ces chefs ne sont plus la France officielle, ne sont plus le gouvernement. D'où la tonalité désenchantée des discours qui perçait chez certains. Michel Renard se découvrait soudain démocrate, disant qu'il avait de bons collègues de travail en la personne de Dogué et Branglidor (socialiste) ou de Fidat (PPM) au conseil général. Rappelons qu'en 1978, Renard demandait que l'on

emprisonne les autonomistes et les indépendantistes !

En réalité, le RPR ne peut guère à l'instar que se cramponner sur les mandats électoraux qu'il détient.

Mais cette fois, la manne électorale et les promesses gouvernementales d'usage se déverseront sur leurs concurrents.

Et il risque d'être plus difficile de faire voter les morts, ou de pratiquer les doubles inscriptions, pour eux tout au moins.

GREVE A

L'AEROPORT DE MARIE GALANTE

Depuis le 29 décembre 1982 les employés de l'aéroport «les Basses» à Marie-Galante sont en grève. Ils demandent d'être directement employés par Air Guadeloupe et de ce fait d'avoir les mêmes devoirs et les mêmes avantages que les employés d'Air Guadeloupe du Raizet.

L'incident qui a mis en branle les grévistes fut provoqué par R. KOURY, le président d'Air Guadeloupe. Celui-ci a décidé, au début du mois de décembre de limoger son agent général, Michel JOSEPHINE, et de le remplacer par une des ses créatures, LASCARY, Raphaël KOURY prétend que M. JOSEPHINE, sous directeur à la SOSUMAG, n'avait pas le temps de s'occuper correctement de l'agence d'Air Guadeloupe. C'est possible. D'autres comme l'UGTG prétendent que c'est parce que JOSEPHINE, qui soutenait l'ami politique de KOURY Marcel ETZOL, à retourné sa veste et soutient depuis les dernières élections de Marie-Galante, GIRARD et PAMEOL. Ce qui déplaît, il faut le comprendre, à Koury, cela aussi est possible.

Mais ce n'est pas tout cela qui a déterminé les employés à faire grève. Ils pensent que s'il y a changement à Marie-Galante, il faut qu'il y ait changement de leur situation. Ils ne veulent plus être les employés de l'agent général, ils veulent être les employés de la société AIR GUADELOUPE et ne plus être dépendants du bon vouloir de l'argent général.

KOURY, téméraire, mais pas courageux a refusé de se rendre à Marie-Galante pour discuter de ces problèmes avec les grévistes.

Pour l'instant les vols Pointe-à-Pitre Marie-Galante ont repris mais l'action des employés se poursuit.

COMMUNIQUE

DU COMITÉ

MARTINQUAIS DE SOLIDARITÉ

AVEC LES PEUPLES DE LA CARAIBE ET DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

WEEK-END DE SOLIDARITÉ

8 et 9 JANVIER 1983

AU PARC FLORAL DE F. DE F.

PROGRAMME

SAMEDI 8 JANVIER 1983 :

- 18 heures 30 : Ouverture au Théâtre municipal.
- 19 H : Présentation du «DON JUAN» de V. PLACOLY par le Théâtre populaire martiniquais. Billet d'entrée 20 F.

DIMANCHE 9 JANVIER 1983 :

- 9 H : Au Parc Floral. Ouverture des Stands : Livres, vannerie, plantes, tableaux, etc.
- 10 H 30 : Projection de film et Débat sur «l'Impérialisme américain en Amérique centrale et dans la Caraïbe».
- A partir de 11 H. Animation musicale avec la participation du fantaisiste «GEGE».
- 12 H 30 : Diaporama sur HAITI - Débat.
- 15 H : Débat sur la «Construction du Socialisme au Nicaragua».
- 16 H : Projection de Film sur la lutte du peuple du SALVADOR.
- 17 H : Débat sur la «Lutte des FEMMES en Amérique Centrale».
- 19 H : Grand spectacle de variétés avec : MALAVOI, Toto BISSAINTHE, FALL FRETT, Claude SOMMIER, PALANTCHE etc., au grand Carbet. Entrée 30 F.

BOUDINS, ACCRAS, SANDWICHES, BOISSONS, ... à la BUVETTE.
A l'entrée du Parc, un SOUTIEN DE SOLIDARITÉ de 10 F. vous sera demandé.

VENEZ NOMBREUX

C. M. S. - B. P. 419
97204 - F DE F

AUGMENTATION

DES PRIX DE TOUS LES PRODUITS.

Ce fut le cadeau de la préfecture aux Guadeloupéens. Ces augmentations de prix ayant effet à partir du samedi 1er janvier à 0 H.

L'essence, le gaz, le pain, le pétrole, les jus locaux, les bières, les limonades, la viande de porc, etc. ... ont augmenté de façon substantielle.

L'essence ordinaire augmente de 19 centimes et le super de 30 centimes pour atteindre 4,29 F. et 4,56 F. le litre. Le gas oil n'a pas été oublié, il atteint 2,39 F. soit 23 centimes de plus.

Le pain est passé de 3,40 F à 3,50 F, la baguette de 2,10 à 2,20. Il en va de même pour les autres produits. L'État que représente le commissaire de la République, Miguet rançonne un peu plus la population pour remplir encore plus les caisses des capitalistes.

COMMUNIQUE

C.P.S FA. ANCIENNE ÉCOLE PERRINON FORT-DE-FRANCE

NOUS PUBLIONS CI-DESSOUS LE TEXTE D'UN COMMUNIQUE. DU COMITÉ PERMANENT DE SOUTIEN AUX FEMMES AGRESSÉES.

ARRESTATION D'UN VIOLEUR GRACE AUX RECHERCHES ACHARNÉES ET SUIVIES DES PROCHES DE LA VICTIME.

Dans la nuit du 7 au 8 Décembre 82, une jeune femme médecin se faisait agresser et violer. Après avoir déposé une plainte au commissariat de police, la victime et ses proches ne «baisèrent pas les bras» et commencèrent des recherches.

Chaque soir, jusqu'à une heure avancée de la nuit, des rondes furent organisées dans les environs du lieu de l'agression ainsi que des lieux fréquentés par la jeunesse. C'est ainsi que leurs recherches furent fructueuses. Au cours d'une manifestation de moto-cross, l'agresseur fut reconnu. Dès lors, les proches de la victime purent recueillir suffisamment de renseignements sur son identité et se rendre à un endroit fréquenté par lui. Ainsi, ils l'arrêtèrent et l'amènèrent directement au commissariat de police où l'accueil fut plutôt réservé ; ils furent pratiquement mis en accusation d'avoir fait le travail de la police.

Encore une fois, dans les cas de viols ou d'agression, on s'aperçoit que parallèlement à la police, la victime doit entamer elle-même des recherches sans se décourager pour retrouver les agresseurs.

Pourquoi en arrive-t-on à cette situation ? Il semblerait que l'ordre de priorité pour les autorités compétentes ne soit pas l'arrestation des violeurs, mais qu'au contraire il leur soit plus satisfaisant d'arrêter des voleurs ou des trafiquants de drogue, car cela a plus d'impact sur les gens. Faut-il y ait mort de femmes pour que le viol soit reconnu comme un acte révoltant et répréhensible ? Dans nos sociétés, le viol est trop souvent banalisé si ce n'est excusé car nous vivons dans un monde fait par et pour les hommes.

D'ailleurs en cas de viol, nous sommes le plus souvent coupables avant d'être victimes. Certains hommes même, dans leur délire essaient de faire nôtre leurs phantasmes de viol en insinuant que nombreuses d'entre nous rêvent d'être un jour violées. Nous n'entrerons pas dans cette psychologie de bas niveau. Le vrai problème est que les hommes prennent conscience que le viol est un crime et doit être sanctionné en tant que tel. Aucune femme n'est à l'abri d'un viol que ce soit votre mère, votre fille, votre sœur, votre femme et quel que soit son âge.

Le viol n'intéresse pas que les femmes, les autorités judiciaires, publiques et policières doivent se sentir concernées au même titre qu'un délit, le plus minime qu'il soit (et bénéficier en conséquence des mesures préventives).

Toute femme doit savoir que c'est en dénonçant son agresseur, et en portant plainte sans tenir compte des pressions sociales ni des menaces de l'agresseur que cette situation peut changer.

De même, nous femmes devons nous sentir solidaires entre nous car cela n'arrive pas qu'aux autres.

Nous devons prendre en charge NOTRE DEVENIR : corps et âme.

La Présidente

Lysiane FLORENT.

Martinique : SERGE SABLE :

PRIS LA MAIN DANS LE SAC

Le fils du député Victor Sablé, monsieur Serge Sablé, fait bien involontairement de l'actualité. Il a été pris la main dans le sac dans un trafic de devises entre la Martinique et la Dominique.

En effet, il y a environ 2 mois, les douaniers de l'aéroport contrôlaient une jeune dominicaine qui avait en sa possession la coquette somme de 45 millions de centimes. Cette somme lui avait été remise par monsieur Serge Sablé afin de la cacher pour lui. Monsieur Sablé n'a d'ailleurs pas fait de difficultés pour reconnaître les faits. Et sans que l'affaire aille en justice comme il l'a été dit monsieur Sablé devra payer une forte amende pour s'être laissé prendre.

Car faut il rappeler que nous sommes en période de contrôle des changes et que les transferts des devises sont soigneusement

contrôlés, sauf pour les gros capitalistes qui ont mille et une manières de passer à travers les mailles du filet. Et les pratiques de Sablé se comprennent quand on sait que le franc est en déconfiture et qu'il est tentant d'en transférer à l'étranger en attendant une éventuelle dévaluation qui fera gagner de l'argent au spéculateur avisé. C'est ce que font les riches. Les pauvres qui ne disposent pas de telles sommes, doivent se contenter de voir leurs maigres salaires rongés par les dévaluations successives sans rien pouvoir faire !

Alors, Sablé est pris, mais il faut savoir que ces pratiques sont courantes. France-Antilles lui-même l'avoue dans une maladroite tentative de défendre le capitaliste : une telle affaire est banale. Tant il est banal en effet de voir les riches frauder et s'en tirer sans grand dommage.

Fort de France : quand la municipalité "progressiste" d'Aimé Césaire s'attaque aux travailleurs en grève

Les employés municipaux de Fort de France sont en grève le mercredi 6 janvier afin de protester contre le jugement en conseil de discipline de deux de leurs camarades, poursuivis par la municipalité PPM de la ville pour fait de grève.

Au mois d'octobre, les employés municipaux avaient protesté contre l'interdiction du parking de la mairie aux employés. Lors de cette protestation, plusieurs dizaines d'employés avaient bloqué l'accès du parking de

la Mairie. Et sur cette masse, la mairie a décidé de faire un exemple, en suspendant 2 employés, militants syndicaux de la CSTM et en les traduisant devant le conseil de discipline.

Mais les employés municipaux sont solidaires de leurs camarades, qu'ils soutiennent contre une municipalité qui se dit progressiste, mais qui agit envers ses employés comme n'importe quelle municipalité réactionnaire.

Martinique : Elections aux prud' hommes. L'intransigeance de Fabien : un masque.

A l'issue des résultats des élections prud'homales, qui ont vu un certain recul de la CGTM, qui conserve cependant la majorité absolue des sièges, le secrétaire général de Force Ouvrière, René Fabien a démissionné de la direction du Comité de Coordination des Organisations Syndicales. Ce Comité de Coordination regroupe l'essentiel des Syndicats de la Martinique.

Par quoi est motivée la démission de Fabien ? Par le déroulement des élections qui auraient été faussées dans un certain

nombre de bureaux de vote au profit de la CGTM. Et on a pu voir le secrétaire du SNI, Serge Ménil se fendre d'une lettre demandant à Fabien de revenir sur sa décision.

Cette attitude de Fabien est peut-être destinée à montrer son intransigeance, mais il y a d'autres domaines où on aurait préféré voir Fabien plus intransigent : lors des grèves, face au patronat, par exemple lors de la grève de la CGN il n'y eut aucune «intransigeance» de Fabien qui se fit le porte parole des exigences patronales en face des grévistes !

Bâtiment Martinique Belle-Fontaine l'insécurité sur les chantiers



Le mardi 14 Décembre il s'est produit un grave accident sur le chantier de Belle-Fontaine.

Une planche a cédé sur l'échafaudage : la poutre centrale qui soutient les planches s'est déssoudée.

Un ouvrier qui se trouvait sur l'échafaudage s'est retrouvé au fond d'une fosse de six mètres. C'est un miracle qu'il n'ait pas trouvé la mort. En tout cas il a fallu qu'il consulte un médecin qui a première vue n'a rien constaté de grave.

Cet accident met en lumière le manque de sécurité existant sur le chantier de Nord-France, manque de sécurité du. à la course aux profits de l'entreprise Nord-France.

GUADELOUPE

AVIATION CIVILE . L'ENTREVUE AVEC ANDRÉANI

Comme prévu la délégation du personnel a rencontré le nouveau directeur régional de l'A.C., M. Andréani, le 9 décembre.

Ce dernier, ancien syndicaliste de la CGT en France est apparu comme le représentant direct du pouvoir de gauche.

En effet, il a commencé par un exposé sur la situation économique et sociale en France, en rappelant les principales orientations du gouvernement. Les camarades présents à cette réunion n'ont pas manqué de noter qu'il passa sous silence un point important : le chômage.

Le cahier de revendication a été abordé point par point. Une faible part de nos revendications a eu un accord de principe : une standardiste supplémentaire, une cabine téléphonique isolée, réfection des locaux du Bureau de Piste, un vestiaire pour les ouvriers et l'examen du cas de deux agents de l'entretien.

Ceci montre que notre mouvement n'a pas été inutile. Mais plus d'une dizaine de points parmi les plus importants restent non satisfaits : exemple, le reclassement des ouvriers, l'embauche au Bureau de piste, etc. . .

Avant le 10 mai on nous aurait dit franchement «Non» Aujourd'hui on nous demande de «comprendre» les difficultés de ce gouvernement, ce qui fait que les résultats pour nous restent les mêmes. Dans le même temps des subventions ne cessent d'être accordées aux patrons français.

Nous refusons donc de toujours faire les frais de la politique des gouvernements en place qu'ils soient de gauche ou de droite. Rigueur ou pas, les ouvriers doivent être reclassés et le personnel complété au Bureau de Piste !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : LE MOUVEMENT CONTINUE !

Suite à cette rencontre nous nous sommes réunis en assemblée générale pour la suite à donner à notre mouvement. Après la lecture du compte rendu par les camarades désignés, nous avons donné notre avis sur chacun des points.

Ayant constaté que la plupart des revendications n'ont pas été satisfaites, nous avons décidé à l'unanimité de maintenir notre position face à la direction. Nous avons décidé de fixer une date limite après laquelle nous agirons si rien de nouveau n'intervient.

GREVE A L'AÉROPORT DE MARIE-GALANTE

Depuis le 29 décembre, les employés de l'aérodrome des Basses sont en grève. Ils sont une dizaine qui travaillent pour le compte de Joséphine, ancien agent général d'Air-Guadeloupe écarté par KOURY.

Le motif officiel de Koury est que Joséphine travaille déjà à temps plein à la SOSUMAG, et n'aurait pas le temps de s'occuper d'Air Guadeloupe. Mais son remplaçant, Lascary, travaille lui aussi ailleurs... à la SIG au Raizet ! En fait, l'un ne mérite pas plus que l'autre cette situation, mais l'un a les faveurs de Koury, l'autre pas.

Le personnel, quant à lui ne veut pas faire les frais de ce changement et on le comprend. Il exige d'avoir les mêmes avantages que le personnel d'Air Guadeloupe au Raizet. Malgré les pressions de Koury, les travailleurs semblent décidés à obtenir satisfaction.

KOURY CHERCHE A INTIMIDER LE PERSONNEL AU RAIZET

Un délégué syndical UGTG s'est rendu à Marie-Galante. Cela n'était pas pour plaire à Koury, qui chercha à s'y opposer. Ce délégué trouva de la place grâce à un passager qui accepta de mettre son enfant de 2 ans sur ses genoux. La direction qui regarde de près la législation (quand ça l'arrange) estime que l'avion était en surcharge (21 passagers au lieu de 20) et cherche à s'en prendre à l'agent en service qui a laissé l'avion partir ainsi. Il s'agit bien entendu d'une intimidation que nous ne pouvons accepter. Soyons prêts à défendre notre camarade !

MÉTÉO : UN CADEAU DE NOËL VENU DU FROID . . . QUI A FONDU COMME NEIGE AU SEILEIL !

L'administration a fait paraître une note stipulant qu'à l'occasion des fêtes de

fin d'année, nous pourrions à tour de rôle bénéficier d'une journée de congé.

Cette décision, prise à Paris, était certes partie d'un bon sentiment. Malheureusement, ici en Guadeloupe, il ne nous a pas été possible d'en bénéficier. En effet, jusqu'à ce jour, ni le collègue Marcel, décédé, ni Danprobe, gravement malade, n'ont été remplacés.

A cause de ce manque d'effectif, nous avons joyeusement passé les fêtes. . . dans les locaux de la Météo. Que les pères Noël de la direction nous donnent un jour de repos, c'est bien, mais sans le personnel nécessaire, cela reste au stade des bonnes intentions.

Est-ce une manière de nous obliger à fêter Noël à la française, en nous faisant comprendre que nous sommes toujours les dindons de la farce ?

EDF MARTINIQUE :

MÉCONTENTEMENT DES TRAVAILLEURS DE L'EXPLOITATION DE LA CENTRALE.

Voilà presque dix années que la direction nous lanterne sur le reclassement de la centrale de Pointe des Carrières.

Dans un premier temps, personne ne voulait admettre qu'il s'agissait d'une centrale à deux tranches.

Lorsque cette condition fut admise par le directeur régional lui-même, c'est parce que son geste n'entraînait plus de reclassement. En effet c'est lui qui vient prétexter le veto de la direction de la production pour ne pas donner suite au reclassement de la centrale.

Et toute cette attitude qui consiste à jouer au chat et à la souris a été préparée d'avance.

La direction ne veut pas reclasser la centrale parce que cela signifie aussi le reclassement d'un grand nombre d'agents donc de meilleurs salaires.

Nous en avons assez de ce petit jeu et nous sommes décidés une fois pour toutes à nous organiser pour faire céder la direction.

IL FAUDRAIT PASSER AUX ACTES

Le médecin du travail a commencé depuis quelques mois à faire des études de postes.

Cela fait bien sûr partie de ses attributions, mais il faut avouer que nous n'étions pas habitués.

C'est ainsi que l'étude de postes d'agents d'accueil à Petit Bourg, d'agents de Laboratoire à Pointe de Carrière ou d'agents d'accueil au service commercial a été réalisée.

Devant les mauvaises conditions de travail, le médecin a prescrit à la direction quelques propositions d'aménagement.

Mais il semble que ces propositions soient encore de trop car nous ne voyons pas l'ombre d'une amélioration.

Une preuve s'il en était besoin qu'il ne faut compter que sur nous-mêmes. Ceux qui ont le pouvoir de décider ne bougent que s'ils y sont contraints.

AVANCEMENT AU CHOIX : UNE FARCE

Comme chaque début d'année, on va procéder à une distribution d'avancement au choix.

Cela veut dire une augmentation minime du salaire mensuel.

Voilà qui suffit à certains chefs pour essayer de régler leur compte «aux mauvais agents». Comprendons par là que ces mauvais agents sont ceux qui n'acceptent pas de passer à leur quatre volontés.

Et comme le nombre de bénéficiaires ne représente qu'une faible partie du personnel, le chantage exercé est d'autant plus grand.

Malheureusement pour eux, la majorité d'entre nous ne se laisse plus prendre.

GUADELOUPE

ZONE DE JARRY

L'EDF CONTINUE DE POLLUER

Après les fuites importantes d'hydrocarbures qui ont pollué les eaux de Pointe-à-Pitre l'année dernière, de nouveaux des nappes

de carburant ont été découvertes près de port autonome.

Décidément l'EDF a du mal à retenir son fuel ! Pourtant des mesures de protection avaient été soi-disant prises.

Il existe trois bacs qui recueillent le fuel ainsi que des cuvettes prévues pour les débordements. Ce sont des cuvettes de rétention qui empêchent les coulées de fuel vers la mer.

Mais lorsque la direction de l'EDF supprime un bac cela diminue l'efficacité de la protection. De plus des travaux de réfection ont été récemment entrepris sur les cuvettes. Il suffit que l'une d'entre elles soit percée pour que le fuel s'échappe.

Tout cela était prévisible. La direction de l'EDF bouche un trou d'un côté pour en ouvrir un autre de l'autre côté : quelle logique !

EDF . GRAVES CAS D'INSÉCURITÉ

TROIS DE NOS CAMARADES ONT FROLÉ LA MORT.

La semaine dernière, après les fêtes de Noël, trois de nos camarades ont frôlé la mort.

Il y a eu un court circuit et un appareil allait prendre feu. Un ouvrier de l'exploitation a tenté d'éteindre le feu avec un extincteur. Dans sa précipitation il a glissé et il est tombé dans une flaque d'eau qui avait reçu du courant électrique. Il a été électrocuté et s'est évanoui. Un autre camarade voulant le secourir, a lui aussi, reçu du courant et a tout juste eu le temps de se dégager. Il a fallu l'intervention d'un troisième camarade qui avec tout son sang froid a pu tirer la victime par la manche de sa chemise. S'il existait des perches de sécurité pour de tels accidents les deux camarades n'auraient pas pris tant de risques.

La direction de l'EDF attend-elle qu'il y ait des morts pour que de sérieuses mesures de sécurité soient prises ?

PAS DE SECOURS RAPIDES A JARRY

Une zone industrielle aussi importante que Jarry ne possède même pas de postes de secours sur place. Lorsqu'il y a eu un accident à l'EDF la semaine dernière qui a failli coûter la vie à un travailleur, l'ambulance est arrivée une heure après l'accident.

SEUL LES INTERETS DES PATRONS COMPTENT !

Le service de transport Pointe-à-Pitre - Jarry a été prévu mais aucun abri n'a été construit. Ceux d'entre nous qui utilisent le car sont mouillés à l'aller et au retour du travail quand il pleut. Ces jours-ci avec le mauvais temps c'était le même bain tous les jours. Il n'y a pas d'abri mais des panneaux indicateurs très modernes ont été aménagés pour mieux orienter les clients vers les entreprises.

Quand il s'agit des intérêts des patrons, les pouvoirs publics n'hésitent pas dépenser de l'argent. S'agissant de nous travailleurs, rien n'est fait pour améliorer nos conditions de travail même les plus élémentaires.

CENTRE HOSPITALIER DE POINTE-A-PITRE.

PARKING DU PERSONNEL . DES ODEURS QUI NOUS INCOMMODENT.

La semaine dernière, il y a eu encore un problème d'égout bouché au niveau du parking du personnel.

La panne a été détectée et réparée par les services techniques mais jusqu'à présent, le trou est resté béant. L'ingénieur n'ayant pas jugé bon de le refermer. Conséquences : nous sommes incommodés par les odeurs nauséabondes qui s'en dégagent.

LES CHEFS NE SONT PAS CONCERNÉS ET S'EN MOQUENT.

Il y a déjà plus d'une semaine que les travaux de réparation du tuyau d'égout sont achevés, et rien n'a été entrepris pour nous éviter les relents.

Ce parking n'accueille que nos voitures à nous agents. Médecins, et chefs de l'administration ne fréquentent pas ce parking. Eux, ils disposent du parking réservé à l'entrée même

du bâtiment. Ils ne sont donc pas concernés par les mauvaises odeurs qui nous incommode. Nous pouvons parier que s'ils étaient concernés, il y a longtemps que le trou aurait été bouché.

Il faut dire que jusqu'à présent nous n'avons pas ouvertement manifesté notre mécontentement contre un tel mépris des responsables.

Gageons que le jour où nous nous déciderons d'aller garer nos voitures dans le parking réservé aux autorités elles prendront les dispositions qui s'imposent.

SÉCURITÉ SOCIALE MARTINIQUE .

L'ART DE JETER L'ARGENT PAR LA FENÊTRE

Alors que la direction vient il y a peu de temps de faire l'acquisition du très performant ordinateur 64 DPS en remplacement de l'IRIS 50 qui tombe tout le temps en panne, voilà qu'elle se dote de plus d'un mini-ordinateur du type 52-80 pour le service des Cotisations.

Ce nouveau bijou qui depuis son installation n'a servi à rien et qui continuera à être entreposé sans servir coûte pour sa location à IBM une modique somme avoisinant le million de centimes par mois.

Cet appareil pour être opérationnel exige d'une équipe compétente au moins trois mois de travail. Et ceci, au moment même où tous les programmeurs de la Caisse sont affectés aux reconversions des programmes de l'IRIS 50 qui devront passer sur le 64 DPS.

Voilà un exemple de la gabegie dont la direction dans sa toute récente note de service nous demande de garder le secret.

ON A FAILLI NE PAS AVOIR LA PAIE

Bien que doté de la plus importante concentration de cerveaux artificiels citons les ordinateurs IRIS 50, 64 DPS, et petit dernier le 52-80 on a failli ne pas toucher. On attend toujours, d'ailleurs les 300 Frs d'avance prévus depuis plusieurs mois déjà.

Ceci à cause de la très mauvaise politique informatique de la Caisse, mais aussi de la direction métrocéphale quasiment absente lorsqu'il y a problème.

Jugez-en : Cubéro est malade, Decrok est en stage Cras, lui, est en France.

Il a fallu une fois de plus que les pupitreurs, les sans-grades se mettent en quatre et travaillent de nuit, pour qu'une fois de plus, la direction se titre à bon compte.

LE «MANGER LAPIN» DU DIRECTEUR ADJOINT.

Les vieilles habitudes ont décidément la vie dure à la Caisse.

Quand il ne s'agit pas de voiture à dépanner, c'est le «manger lapin» du directeur-adjoint qu'il faut faire, c'est un déménagement qu'il faut effectuer ou bien encore tout bêtement le sandwich à acheter et l'on pourrait énumérer longtemps encore les «petits services» qui font que ceux qui ont le grade profitent toujours de leur situation pour faire des autres des larbins consentants malgré eux. Le vieux principe qu'il vaut mieux être bien vu du directeur que le contraire, relève d'une conception qui n'honore pas le cadre qui l'utilise.

LE CHOIX DE L'HABITUDE.

L'esprit obtus et répressif de la direction met à dure épreuve une fois de plus la convention collective.

Sollicité par le syndicat CGTM, la commission paritaire de l'UCANSS, adressa à celui-ci son appréciation de la Convention Collective à propos de la fameuse «journée fériée tombant un samedi». Pour elle, l'interprétation n'exclue pas les travailleurs antillais du champ d'application. En d'autres termes nous devrions avoir le bénéfice des journées de Noël et du jour de l'An. Plutôt que cette solution, la direction à préféré exhumé une vieille note de service qui elle n'accorde qu'une journée sur les 2.

Malades de nous accorder les avantages conventionnels, nos fossoyeurs de la direction préfèrent les enterrer. Mais si c'est là une volonté délibérée de restreindre nos avantages il nous faudra coûte que coûte leur ôter l'envie de recommencer.

LES INDEPENDANTISTES CORSES MONTENT

LE NIVEAU DE LEUR LUTTE D'UN CRAN.



Manifestation nationaliste Corse.

Avec le dernier attentat perpétré en Corse contre un vétérinaire qui refusait de payer ce que les indépendantistes corses appellent un «impôt révolutionnaire», ces derniers semblent être passés à un niveau supérieur dans l'offensive engagée contre le pouvoir central français.

En effet, le vétérinaire récalcitrant a été atteint de plusieurs balles tirées directement sur lui. Il s'agissait donc d'un attentat sur une personne physique, forme d'attentat que n'avait pas employé jusqu'alors le mouvement indépendantiste corse, ou très rarement.

Depuis le début de l'année 1982, les attentats, explosions ou bris de matériels etc. . . s'étaient multipliés en Corse. Ils sont dans leur ensemble revendiqués par le FLNC (Front de Libération Nationale Corse).

Les tentatives faites par le gouvernement Mauroy de rallier les autonomistes et indépendantistes corses en leur donnant la possibilité de participer à une assemblée régionale élue au suffrage universel, n'a pas eu les effets escomptés par lui. Si certains autonomistes s'y retrouvent en particulier autour de Edmond Siméoni, les indépendantistes du FLNC quant à eux ont refusé d'y participer. Et cette assemblée du reste

qui devait avoir des pouvoirs de décision accrus, se montre tout à fait incapable de régler les principaux problèmes de l'île et donc de désamorcer la vague d'attentats qui secoue l'île depuis plusieurs mois.

Le gouvernement français par la voix de son président François Mitterrand lors des vœux de nouvel an adressés à la population a annoncé qu'il ne tolère pas d'agissements qui menaçaient les biens et les personnes. Deux jours plus tard, le chef des services des Renseignements Généraux et celui du Commissariat Central de Police d'Ajaccio étaient limogés. Des hommes plus «durs» devaient être mis à la tête de ces services pour permettre d'arrêter les auteurs de troubles et d'attentats.

Mais là encore, même si la répression devient plus ferme et tombe plus systématiquement, cela ne veut pas dire qu'elle permettra de régler le problème corse, bien au contraire. Car jusqu'à présent si la population n'adhère pas de façon nette aux méthodes du FLNC, elle ne fait pas non plus savoir qu'elle rejette une telle violence. Il n'est pas dit non plus que dans une lutte plus dure opposant les indépendantistes ou autonomistes corses aux continentaux, «elle ne tournerait pas le dos aux continentaux».

Reste à savoir, de quelle autorité, de quelle adhésion populaire manifeste, peut se revendiquer le FLNC (Front de libération nationale corse) pour décider de passer à des attentats sur des personnes physiques. En fonction de quel appui de la population s'arroge-t-il le droit de prélever un impôt dit «révolutionnaire» par la force des armes.

De telles méthodes à vrai dire, ne sont pas nouvelles. Et dans le mouvement nationaliste qui se limite, par définition, à ne revendiquer qu'un territoire national, l'application de telles méthodes est souvent décidée en dehors de la montée révolutionnaire des masses. Le résultat d'une telle politique, et les choix faits sans tenir compte de l'action révolutionnaire de larges couches de la population, sont tels qu'ils aboutissent toujours à des formes de pouvoir qui excluent tout contrôle de cette population et qui se retournent en général contre elle.

Il n'est pas sûr que les couches pauvres de la population aient intérêt à se battre pour aboutir à une séparation avec la France.

Néanmoins, il n'est pas étonnant non plus que dans cette société capitaliste, centralisée et qui pour satisfaire son développement méprise presque toujours les particularismes régionaux des hommes et des femmes de certaines régions se sentent suffisamment mal à l'aise, sentent leur dignité bafouée au point d'entreprendre de se dégager de ce pouvoir qui les opprime y compris par la violence. Mais pour nous, révolutionnaires se dégager du pouvoir central c'est se dégager du pouvoir de la bourgeoisie c'est surtout engager la lutte résolument pour une autre société. Une société dont les hommes, avec leurs particularismes ne seront pas tenus à l'écart, mais dont il seront les acteurs et aussi les maîtres.

Ce n'est pas au nom de ce combat que les militants du FLNC ont engagé la lutte.

Alors, si la lutte des nationalistes devient plus radicale en Corse, la population laborieuse, aura elle aussi intérêt à s'exprimer, par toutes les voies dont elle jugera bon de se servir, sans laisser uniquement les mouvements nationalistes représenter seuls le radicalisme d'une fraction même minime de la population, sans laisser non plus les partis de gauche traditionnels l'endormir dans une politique de soutien au pouvoir.

Marianne Tibus.

Haiti :

Sylvio Claude de nouveau en prison

(information Icar).

Le fondateur du Parti Démocrate Chrétien Haïtien, Sylvio Claude, a été de nouveau arrêté. Emprisonné en octobre 1981, il avait été condamné à 15 ans de travaux forcés, fin août 82, puis cette peine avait été réduite à 6 ans de prison et le 22 septembre, pour le 25^{ème} anniversaire du régime Duvalier, il avait été gracié. Toutefois, depuis cette date il était en résidence surveillée à son domicile de Port-au-Prince.

Le 28 décembre, Sylvio Claude était à nouveau conduit aux Casernes Dessalines. Tandis que sa fille Marie France, emmenée avec lui était relâchée après une heure, lui même ne reparait pas.

Haiti :

Attentat à

Port au Prince

(Suite de la page 1)

action politique délibérée de l'opposition à la dictature.

Tout cela a lieu sur fond de rumeur d'une maladie de Bébé Doc, qui serait semble-t-il mortelle. L'information n'a jamais été vraiment prouvée avec certitude. Mais la seule rumeur favorise l'atmosphère de fin de règne qui se dégage de la situation en Haïti.

Il faut noter aussi un durcissement de la répression. Les arrestations, assassinats, tortures, d'opposants ont repris.

S'agit il des derniers sursauts du monstre agonisant ?

Nous risquons de le savoir dans les mois qui viennent car les événements pourraient se précipiter plus vite que l'on ne croit.

GUADELOUPE

ENCORE UNE FOIS, UN AVION

FOKKER EN DIFFICULTE

DESINVOLTURE COUPABLE

DES RESPONSABLES

Le jeudi 30 décembre, un fokker d'air Guadeloupe qui faisait route vers la Martinique, a dû rebrousser chemin et revenir vers l'aéroport du Raizet, où il a mis un certain temps avant de se poser.

On imagine quelle a dû être l'angoisse des passagers. La population pointoise, qui était au courant des difficultés du fokker, attendait avec anxiété que celui-ci se pose.

Cet incident s'est heureusement bien terminé, le fokker a finalement réussi à se poser sans aucun dommage. Lors des essais de sortie du train d'atterrissage, avant l'arrivée en Martinique, le pilote avait constaté une déficience, signalée par le tableau lumineux.

C'est pour cette raison qu'il est revenu vers son point de départ, où des secours étaient déjà organisés. Mais le train d'atterrissage est finalement sorti sans problème, et l'avion a pu se poser.

Une déficience du même type s'est déjà produite sur un avion d'Air Guadeloupe. Ces avions sont déjà anciens et donc sujets à ce genre de pannes qui peuvent avoir des conséquences très graves ! Bien sûr, la com-

pagne Air Guadeloupe a des difficultés financières.

Mais si les démêlés des compagnies mettent en danger la vie des passagers cela est inadmissible. Les avions doivent être renouvelés ou révisés pour que ce genre d'incident ne se reproduise pas. Mr Koury, si prompt à jouer les "PDG-à qui -on-ne-la-fait-pas" en licenciant et en signant moult notes de service, n'est pas si diligent quand il s'agit de faire réparer ou entretenir le matériel. Il est vrai qu'il y a quelques salaires bien pesants qui sont touchés, alors il ne s'agit pas de trop dépenser en frais d'entretien...

En tous cas, les responsables d'Air Guadeloupe et particulièrement Koury qui joue tant les grands patrons, ceux d'Air France aussi qui ont partie liée dans certains cas avec Air Guadeloupe ne pourront pas dire, si une catastrophe se produit un jour qu'ils ne savaient pas. Trop d'incidents se sont déjà produits !

Les usagers d'Air Guadeloupe feraient bien d'y regarder de plus près. Cela les concerne au plus haut point puisqu'il y va finalement de leur vie.

SUITE DE

L'EDITORIAL

Ils pourraient eux qui sont liés par une même histoire, par une solidarité indéniable, embraser de leur combat toute cette partie du monde et par là même affaiblir le colosse impérialiste d'Amérique, ou le détruire.

Car il s'agit de se battre pour une autre société une société débarrassée de l'exploitation sous toutes ses formes. Cette lutte là ne peut être menée à bien que par les travailleurs et tous les pauvres car eux seuls ont tout à gagner et rien à perdre dans un tel combat. Il faut donc que se crée dans chaque pays des organisations révolutionnaires oeuvrant en ce sens.

Les raisons de se mettre en colère on le voit existent.

Quant aux pays où cette colère couve en pouvant à n'importe quel moment exploser, ils sont nombreux.

Mais cette colère pour se transformer en force matérielle et révolutionnaire doit être organisée, réfléchie et la plus consciente possible. Le rôle des révolutionnaires est d'oeuvrer sans relâche à la construction de partis révolutionnaires des pauvres qui engageront le fer contre les puissants et les riches qui organisent la misère que vit la majorité des noirs pauvres d'Amérique et des autres peuples.

COMBAT OUVRIER

Responsable de publication :

G. BEAUJOUR

Adresser

toute correspondance :

EN GUADELOUPE

à Gérard BEAUJOUR

B.P. 214

97110 POINTE-A-PITRE

EN MARTINIQUE

B.P. 386

97204 FORT-DE-FRANCE

EN FRANCE écrire à :

Combat Ouvrier

B.P. 145

75023 PARIS CEDEX

Impression

Imp. ERAVILLE & Fils S.A.R.L.

Commission paritaire

N° 51728